

La FISAF acteur engagé en faveur d'un accompagnement basé sur les projets, les habiletés et les savoirs expérientiels des personnes

## La plateforme MIC Mon Inventaire de Compétences

Pour mettre les projets de vie et les compétences des personnes au centre de l'accompagnement.

La logique d'autodétermination est le fondement d'une approche qui promeut le pouvoir d'agir et valorise les savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap. Elle constitue l'un des principaux leviers d'une société inclusive fondée sur l'effectivité des droits.

Elle nécessite de repenser et développer des modes d'intervention pour favoriser la co-construction du projet personnalisé des personnes en s'appuyant sur leurs projets, leurs aspirations et leurs compétences, dans leurs environnements de vie.

### QU'EST-CE QUE LE MIC ...? UN OUTIL

**Destiné à la personne accompagnée, et/ou à sa famille**, cet outil permet de se situer à partir de l'acquisition des compétences psychosociales :

- Celles acquises telles qu'observées par la personne ou sa famille,
- Celles à acquérir au cours de l'étape de vie, en fonction des choix et des aspirations des personnes accompagnées.

### UN OUTIL

**Favorisant 3 espaces de dialogue primordiaux à la réussite des projets d'accompagnement :**

1. Un espace d'échanges et de collaborations entre professionnels, familles et personnes accompagnées ;
2. Un espace construit dans une approche écosystémique, visant à établir ou renforcer la collaboration avec les familles avec pour porte d'entrée les compétences de la personne accompagnée ;
3. Un espace de dialogue repositionnant au centre des échanges l'utilisateur et sa famille à partir des compétences des personnes.

Le MIC arrive en soutien à l'élaboration du PIA (Projet Individuel d'Accompagnement) élaboré avec les parents / la famille et validé par eux. En s'appuyant sur l'inventaire des compétences de la personne accompagnée, celle-ci exprime elle-même et en première intention, ses attentes d'apprentissage.

## UN PEU D'HISTOIRE

Né de la volonté de la **FISAF** d'avoir une entrée par la **valorisation des compétences** de la personne en situation de handicap, le **MIC** est le fruit d'un travail réalisé collectivement, dans une démarche interdisciplinaire, par un comité d'expert, composé notamment de Pierre Paul Lachapelle et Gyslaine Samson Saulnier.

Testé auprès de plus de 15 établissements adhérents, le déploiement a débuté en 2012.

Aujourd'hui le MIC est utilisé par plus de 250 professionnels en France, dans le secteur du handicap sensoriel mais aussi par d'autres acteurs du secteur médico-social.

Il existe plusieurs livrets du MIC, couvrant les huit étapes de vie.

## SE FORMER A L'OUTIL

La FISAF organise des formations ayant pour objectifs de :

- Mettre en place un travail de coordination entre personnes accompagnées, familles et professionnels ;
- Maîtriser l'utilisation du Livret Pédagogique du MIC ;
- Valoriser la personne dans ses capacités et compétences ;
- Accompagner la personne dans la réflexion autour des paramètres personnels et environnementaux permettant l'apprentissage de compétences et leurs déploiements ;
- Savoir identifier les projets et besoins des personnes accompagnées à partir de l'outil pédagogique.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Lieu :** Les journées de formation ont lieu au sein des établissements afin de pouvoir regrouper des professionnels issus d'un ou plusieurs services et faciliter ainsi le déploiement au sein de l'organisation.

**Durée :** 3 jours

(2 jours + 1 journée à distance, pour approfondissement et réponses aux expériences rencontrées).

Il est recommandé de réaliser  
la formation MIC puis  
la formation PPA

**Formation sur 5 jours :**

2 jours MIC + 2 jours PPA  
+ 1 jour d'approfondissement

**Pour plus  
d'informations  
contacter**

**Loriane LABADIE**  
l.labadie@fisaf.asso.fr  
05 57 77 48 33



**Adresse administrative :** FISAF - 154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux  
Tél.: 05 57 77 48 30 - [www.fisaf.asso.fr](http://www.fisaf.asso.fr) - Courriel : [contact@fisaf.asso.fr](mailto:contact@fisaf.asso.fr)

**Siège social :** FISAF/chez epss - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00063 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875